Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Froid, veuillez visiter :
bpfroid.fr/annales-sujets-et-corriges

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

BREVET PROFESSIONNEL

MONTEUR DÉPANNEUR EN FROID ET CLIMATISATION

Session 2012

Unité U50

E5 - TRAVAIL, SÉCURITE, PRÉVENTION

Durée : 15 min + 15 min
Coefficient : 1

DOSSIER SUJET

Le dossier sujet comprend 4 pages dont celle-ci.

Un sujet parmi les trois propositions sera tiré au sort par le candidat.

Condition particulière : épreuve orale

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

SUJET N° 1

TRAVAIL, SÉCURITÉ, PRÉVENTION

Situation :

Pôle emploi vous a proposé du travail dans une entreprise de froid et climatisation. Vous venez de signer un CDD.
Avec une équipe, vous devez installer une chambre froide dans une boulangerie. Vous intervenez sur l'installation du groupe de condensation sur la façade à 2,50 m de hauteur.

Travail :

1.1. Présenter les missions de « pôle emploi ».
1.2. Définir un CDD. En présenter les engagements de l'employeur et de l'employé.

Sécurité :

Indiquer les éléments à mettre en œuvre pour réaliser votre travail en toute sécurité.

Prévention :

1.1. Définir la prévention individuelle, Donner un exemple dans cette situation.
1.2. Définir la prévention collective. Donner un exemple dans cette situation.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

SUJET N° 2

TRAVAIL, SÉCURITE, PRÉVENTION

Situation :

Vous travaillez dans une entreprise de froid et climatisation qui emploie 6 salariés.
Avec une équipe, vous avez installé une chambre froide dans une boulangerie.
Vous êtes chargé de vérifier l'étanchéité du circuit frigorifique.

Travail :

1.1. Définir le sigle CHSCT.
1.2. Justifier l'existence ou non d'un CHSCT dans l'entreprise où vous travaillez.
1.3. présenter les missions du CHSCT.

Sécurité :

2.1. Indiquer les éléments à mettre en œuvre pour réaliser votre travail en toute sécurité.
2.2. Préciser les caractéristiques du détecteur de fluide.
2.3. Justifier la fréquence des visites de contrôle d'étanchéité des installations contenants des fluides frigorigènes.

Prévention :

1.3. Définir la prévention individuelle, Donner un exemple dans cette situation.
1.4. Définir la prévention collective. Donner un exemple dans cette situation.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

SUJET N° 3

TRAVAIL, SÉCURITE, PRÉVENTION

Situation :

Vous travaillez dans une entreprise de froid et climatisation et vous avez été convoqué à une visite chez le médecin du travail.
Avec une équipe, vous installez une chambre froide dans une boulangerie.
Vous intervenez sur le raccordement électrique de l'installation au tableau principal.

Travail :

1.1. Présenter les missions de l'inspecteur du travail.
1.2. Présenter les missions du médecin du travail.

Sécurité :

2.1. Définir l'habilitation électrique, lister et commenter les différents niveaux.
Repérer celui que vous devez posséder pour réaliser le travail demandé dans la situation.
2.2. Indiquer les précautions à prendre pour réaliser votre travail en toute sécurité.

Prévention :

1.5. Définir la prévention individuelle, Donner un exemple dans cette situation.
1.6. Définir la prévention collective. Donner un exemple dans cette situation.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.